

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2025

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Saint-Amable pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 et j'atteste de sa véracité.

[Originale signée]

Signataire

Josée Desmarais, CPA

Date

1.1 7 juillet 2026

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	5
État consolidé de la situation financière	6
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	9
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	32
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	34
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	35
Situation financière par organismes	36
Charges par objets	37
Excédent (déficit) accumulé	38
Avantages sociaux futurs	42

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	52
Analyse des charges consolidées	64

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du conseil de la Ville de Saint-Amable

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Saint-Amable (la ville), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2025 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la ville au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Aux 31 décembre 2025 et 2024, la ville n'a pas évalué ni comptabilisé, de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et elle n'a pas fourni les informations requises sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers consolidés. À cet égard, les états financiers consolidés dérogent aux normes comptables du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et adéquats en ce qui concerne les montants qui auraient dû être comptabilisés et les informations à fournir sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants comptabilisés comme passif, aux informations fournies dans les états financiers consolidés, aux charges ou à d'autres postes des états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers consolidés de l'exercice considéré, comme nous l'avons fait pour les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de Saint-Amable inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S23-1 à S23-4 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la ville à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

MPA inc., société de comptables professionnels agréés
1 Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A118725
Montréal, le 2 juillet 2026

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Budget	Réalisations	
		2025	2025	2024
Revenus				
Taxes	1	18 081 270	18 159 038	17 935 807
Compensations tenant lieu de taxes	2	673 052	675 916	333 190
Quotes-parts	3			(29 951)
Transferts	4	1 268 874	2 877 176	6 451 852
Services rendus	5	487 066	389 302	443 472
Imposition de droits	6	2 001 500	2 361 050	2 045 375
Amendes et pénalités	7	433 141	451 656	432 523
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	273 339	388 980	415 203
Autres revenus	10	163 639	697 478	826 041
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	23 381 881	26 000 596	28 853 512
Charges				
Administration générale	14	5 072 292	4 497 248	3 986 608
Sécurité publique	15	4 982 060	4 973 681	4 467 850
Transport	16	4 830 318	4 916 381	4 300 958
Hygiène du milieu	17	4 100 897	4 503 202	3 987 378
Santé et bien-être	18	16 308	973 767	592 220
Aménagement, urbanisme et développement	19	957 164	1 344 874	703 182
Loisirs et culture	20	3 277 214	3 500 401	2 974 249
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	766 323	789 560	632 509
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	24 002 576	25 499 114	21 644 954
Excédent (déficit) lié aux activités	25	(620 695)	501 482	7 208 558
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		71 654 884	64 446 326
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			
Solde redressé	28		71 654 884	64 446 326
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice				
	29		72 156 366	71 654 884

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	10 368 805	9 404 058
Débiteurs (note 5)	2	5 888 172	4 983 835
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	16 256 977	14 387 893
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	151 950	25 385
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	2 580 033	4 031 599
Revenus reportés (note 11)	12	2 099 243	1 134 189
Dette à long terme (note 12)	13	24 918 434	24 050 947
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	172 395	178 066
Autres passifs (note 14)	15		
	16	29 922 055	29 420 186
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(13 665 078)	(15 032 293)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	84 704 598	85 350 505
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	917 920	1 197 058
Stocks de fournitures	20	103 926	87 624
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	95 000	51 990
	23	85 821 444	86 687 177
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	72 156 366	71 654 884
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	72 156 366	71 654 884
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	72 156 366	71 654 884
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Budget	Réalisations	
		2025	2025	2024
Excédent (déficit) lié aux activités	1	(620 695)	501 482	7 208 558
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	629 417)(	3 367 958)(	11 514 128)
Produit de cession	3	782	607	15 329
Amortissement	4	3 038 654	4 014 365	3 320 700
(Gain) perte sur cession	5	(782)	(607)	8 568
Réduction de valeur / Reclassement	6		(500)	
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	2 409 237	645 907	(8 169 531)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		279 138	(1 055 619)
Variation des stocks de fournitures	10		(16 302)	(9 873)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(43 010)	335 595
	13		219 826	(729 897)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	1 788 542	1 367 215	(1 690 870)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(15 032 293)	(13 341 423)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(15 032 293)	(13 341 423)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(13 665 078)	(15 032 293)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	501 482	7 208 558
Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	4 014 365	3 320 700
Amortissement des actifs incorporels achetés (note 17)	3		
Autres			
▪ (Gain) perte actifs, Plac. UMQ	4.1	(607)	8 568
▪ Ajustement d'immobilisations	4.2	(500)	
	5	4 514 740	10 537 826
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(904 337)	(146 776)
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	8	(1 451 566)	1 459 851
Revenus reportés	9	965 054	103 257
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(5 671)	(3 192)
Propriétés destinées à la revente	11	279 138	(1 055 619)
Stocks de fournitures	12	(16 302)	(9 873)
Autres actifs non financiers	13	(43 010)	335 595
	14	3 338 046	11 221 069
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	15	(3 367 958)	(11 514 128)
Produit de cession des immobilisations corporelles	16	607	15 329
Acquisition d'actifs incorporels achetés	17	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	18		
	19	(3 367 351)	(11 498 799)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	20	()	()
Remboursement ou cession	21		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	22	()	()
Cession	23		
	24		
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	25	3 777 000	4 980 637
Remboursement de la dette à long terme	26	(2 900 283)	(3 347 127)
Variation nette des emprunts temporaires	27	126 565	(37 838)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	28	(9 230)	(60 785)
Autres			
▪	29.1		
	30	994 052	1 534 887
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	31	964 747	1 257 157
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	32	9 404 058	8 146 901
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	33		
Solde redressé	34	9 404 058	8 146 901
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	35	10 368 805	9 404 058

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

1. Statut de l'organisme municipal

La ville de Saint-Amable est constituée en vertu de la Loi sur les Cités et Villes du Québec. Elle est dirigée par le conseil composé de six conseillers et un maire.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté à la page S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S23-1 à S23-4.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la ville excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

S.O.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

Les états financiers consolidés incluent la quote-part revenant à la ville dans les actifs, les passifs, les revenus et les charges des partenariats auxquels elle participent. Cette consolidation se fait ligne par ligne.

La Ville participe aux partenariats suivants :

Régie Intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable. (Consolidation ligne par ligne). La quote-part est de 9,13%

Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent. (consolidation ligne par ligne). La quote-part est à 5,213%.

Régie intermunicipale du centre multisports régional (consolidation ligne par ligne) La quote-part est de 10%.

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Estimations comptables

La préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que la comptabilisation des revenus et charges aux cours de la période visée par les états financiers consolidés. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

C) Actifs financiers**Trésorerie et équivalent de trésorerie**

La politique de la municipalité consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

D) Passifs**Frais reportés liés à la dette à long terme**

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais à l'état de la situation financière.

Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard du fonds de parcs et terrains de jeux sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

E) Actifs non financiers**Stocks**

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen. Les stocks désuets sont radiés des livres.

Immobilisations

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative à compter de leur date de mise en service. Les dons d'immobilisations sont comptabilisés à la valeur marchande. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des périodes suivantes:

Infrastructures: 15, 20 et 40 ans

Bâtiments: 40 ans

Véhicules: 3, 5, 10, 15 et 20 ans

Ameublement et équipement de bureau: 5 et 10 ans

Machinerie, outillage et équipement: 3, 10, 15 et 20 ans

Amélioration locatives : période de 10 ans

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de leur valeur de réalisation nette.

F) Revenus

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants:

les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception;

les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur ;

les droits de mutation immobilière sont constatés à la date du transfert par l'officier de publicité des droits;

les revenus d'intérêts sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés;

Les transferts (subvention) en provenance des gouvernements sont constatés et comptabilisés aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle ils sont autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la ville, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La ville comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

Revenus

Droits, permis, redevances et revenus divers

a) Les revenus de droits, de permis et de redevances ainsi que les revenus divers pour lesquels la ville a une obligation de prestation sont comptabilisés au fur et à mesure que cette obligation est remplie, soit à un moment précis ou progressivement. La ville a une obligation de prestation lorsqu'elle doit rendre un service ou fournir un bien précis en échange de la somme reçue d'un citoyen ou d'une entreprise. Plus précisément :

- Les revenus de vente de services à des organismes municipaux, comme ceux relatifs aux incendies, à la voirie, à l'eau et aux loisirs sont comptabilisés au moment de la prestation des services.
- Les revenus de vente de services aux citoyens comme ceux relatifs aux loisirs, à la bibliothèque et à d'autres services publics sont comptabilisés au moment de la prestation des services.
- Les revenus de droits et permis comme ceux relatifs aux constructions et aux rénovations immobilières sont constatés lorsqu'ils sont exigibles et que le droit ou permis a été délivré au payeur, à la condition que la ville s'attende raisonnablement à recouvrer les sommes en cause.
- La ville comptabilise un passif pour remboursement futur correspondant à la fraction estimative que la ville s'attend à devoir rembourser dans le futur. Ce passif est établi selon les meilleures estimations de la direction à la lumière des faits passés et des conditions actuelles et est mis à jour à la fin de chaque exercice pour tenir compte des changements dans les circonstances.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

- Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont établis en fonction des quantités traitées par les exploitants des carrières et des sablières. Ils sont reportés et comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où la municipalité a engagé les charges auxquelles ils sont affectés.
- Les revenus provenant de l'entente financière conclue entre la ville et Éco Entreprise Québec, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2025, pour fournir des services de collecte et de transport des matières recyclables, sont comptabilisés sur une base d'exercice en fonction des dispositions prévues à l'entente.

b) Les revenus de droits, de permis et de redevances ainsi que les revenus divers qui ne présentent pas d'obligation de prestation sont comptabilisés lorsque la ville a le pouvoir de les revendiquer ou de les prélever en vertu d'un événement passé. Plus précisément :

Les revenus provenant des amendes sont comptabilisés lorsque les critères de comptabilisation sont réunis à savoir : lorsqu'un avis est émis et que la culpabilité est reconnue par le citoyen ou l'entreprise, que le délai de contestation est échu ou qu'un jugement est rendu. Les amendes incluent également les pénalités et les contraventions.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur. Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées. Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées aussi.

Provenant de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la régie est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 («la Loi»). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : Répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Régie en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2025 selon la méthode suivante : valeur lissée 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant (**pour la dernière fois en 2019**) faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pouvoir.

Contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminés du secteur municipal.

Depuis la sanction de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminés du secteur municipal (L.Q.2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Le 11 avril 2024, la Cour suprême du Canada a mis fin à la première partie du débat dans l'affaire visant la contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (la "Loi RRSM") en rejetant tous les appels et appels incidents sur ce débat. Le jugement de la Cour supérieure du Québec est donc maintenu et les dispositions de la Loi RRSM permettant de suspendre l'indexation automatique des rentes de retraités ont été jugées inconstitutionnelles, invalides et inopérantes. Une seconde partie sur les mesures compensatoires devra avoir lieu et ne visera que les régimes pour lesquels l'organisme municipal a décidé de suspendre en totalité ou en partie l'indexation automatique des rentes des retraités à compter du 1er janvier 2017. Il faudra donc patienter jusqu'à la fin des procédures avant de connaître les possibles conséquences financières pour les régimes.

Bien que les mesures de réparation liées au rétablissement de l'indexation automatique n'aient pas encore été déterminées par la Cour supérieure du Québec, nous avons tenu compte, aux fins du régime de retraite, d'un coût de services passés estimé à 115 000 \$ en 2024 afin de refléter les engagements additionnels que représentent les réintroduction de l'indexation des participants retraités touchés, en excluant toutes formes de mesures compensatoires. Le cas échéant, des engagements additionnels seront reconnus lorsque les mesures de réparation auront été déterminées par la Cour supérieure du Québec.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pouvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pouvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Avantages sociaux futurs :
 - pour le déficit constaté initialement au 1er janvier 2007 : sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;
 - pour les coûts reliés aux services passés découlant de modifications antérieures à 2020 à un régime de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
 - pour le montant négatif créé en 2010 pour contrer l'effet de la charge des cotisations versées par un autre employeur: sur la DMERCA des salariés participants au 31 décembre 2010.
- Chapitre SP3400 sur les amendes à recevoir:
 - pour l'impact du renversement du compte à recevoir en 2024: sur une durée de 3 ans

I) Instruments financiers

Instruments financiers

a) Classement et comptabilisation des instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés dans la catégorie des instruments financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, ou dans celle des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

b) Instruments financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement

Après leur comptabilisation initiale, l'entité évalue les actifs financiers et les passifs financiers au coût après amortissement en considérant les ajustements suivants :

- Les remboursements ou encaissements;
- L'amortissement cumulé calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Aux fins du calcul du taux d'intérêt effectif, les coûts de transaction, les escomptes et les primes font partie des flux de trésorerie considérés;
- La réduction pour dépréciation ou irrécouvrabilité opérée directement ou par l'intermédiaire d'une provision.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation à recevoir des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations, les amendes, les pénalités, et les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts, les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer et de la provision pour contestation d'évaluation, les intérêts courus à payer et les dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

c) Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur

Les placements de portefeuille constitués d'instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif ainsi que les actifs et les passifs liés aux instruments financiers dérivés sont classés dans la catégorie des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur.

Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce que les instruments financiers évalués à la juste valeur soient décomptabilisés. À ce moment, le solde cumulé de gains et pertes de réévaluation rattachée à ces instruments est reclassé dans l'état des résultats consolidés.

d) Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale alors que ceux relatifs aux instruments financiers évalués à la juste valeur sont comptabilisés en charge à la date de la transaction.

J) Autres éléments

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds, soit celles impliquant des excédents affectés ou non affectés. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des charges, mais des éléments de conciliations à des fins fiscales.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La ville est apparentée avec tous les organismes décrits dans la section Périmètre comptable et partenariat, qui se trouve dans les principales méthodes comptables. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi que les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont les membres du conseil, ainsi que le directeur général de la ville.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

La ville n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aucune transaction n'a été conclue entre la ville et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquels ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives.

3. Modification de méthodes comptables

S.O.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2025	2024
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	6 518 308	5 671 035
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	3 850 497	3 731 187
Autres éléments			
▪ Encaisse de la Fondation	3.1		1 836
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	10 368 805	9 404 058
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 (	)(	)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	10 368 805	9 404 058
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	47 537	54 041
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8		

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

5. Débiteurs

		2025	2024
Taxes municipales	9	1 196 491	1 036 914
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	3 011 456	2 845 860
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	55 772	163 318
Organismes municipaux	13	49 131	26 397
Autres			
▪ Mutations	14.1	422 819	497 771
▪ Divers	14.2	1 152 503	413 575
	15	5 888 172	4 983 835
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	2 819 568	2 568 982
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	2 819 568	2 568 982
Montants des débiteurs affectés au remboursement des emprunts temporaires	21		
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	22	2 234	2 234
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	23	2 482 067	2 179 683
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	24		
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	25	4 000	
Ministère de la Culture et des Communications	26	382 800	475 900
Autres ministères/organismes	27	142 589	190 277
	28	3 011 456	2 845 860

Note**6. Prêts**

		2025	2024
Prêts à un office d'habitation	29		
Prêts à un fonds d'investissement	30		
Autres			
▪	31.1		
	32		
Provision pour moins-value déduite des prêts	33		

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

7. Placements de portefeuille

	2025	2024
Évalués au coût ou au coût après amortissement		
Placements à titre d'investissement	34	
Autres placements	35	
Évalués à la juste valeur		
Placements à titre d'investissement	36	
Autres placements	37	
	38	
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	39	
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	40	

Note**8. Autres actifs financiers**

	2025	2024
Propriétés destinées à la revente (note 16)	41	
Autres		
▪	42.1	
	43	

Note**9. Emprunts temporaires**

La ville bénéficie d'une marge de crédit pour les activités de fonctionnement d'un montant de 3 000 000\$ portant intérêt au taux préférentiel. La marge est inutilisée au 31 décembre 2025.

Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent

Au 31 décembre 2025, la Régie dispose d'une marge de crédit autorisée de 1 000 000\$. Un montant de 0\$ est utilisé au 31 décembre 2025. Les montants prélevés portent intérêts au taux de base. La quote-part de la ville dans ces engagements s'élève à 5,213%.

Régie intermunicipale du Centre multisports régional

Au 31 décembre 2025, la régie dispose d'une marge de crédit autorisée de 500 000\$. Les montants prélevés portent intérêts au taux de base. Le solde est nul au 31 décembre 2025. La quote-part de la ville dans ces engagements s'élève à 10%.

Régie intermunicipale de l'eau potable, Varennes, Sainte-Julie et Saint-Amable

Au 31 décembre 2025, la Régie dispose de marges de crédit autorisées de 1 375 188\$ pour effectuer des travaux d'immobilisations. Le solde utilisé au 31 décembre 2025 est de 1 039 072\$. Les montants prélevés portent intérêts au taux allant de 4.45% à 4.90%. Les marges sont renouvelables en décembre 2027. La quote-part de la ville dans ces engagements s'élève à 14,624%, soit 151 950\$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

10. Crédoeurs et charges à payer

		2025	2024
Fournisseurs	44	964 813	1 472 180
Salaires et avantages sociaux	45	1 086 622	864 304
Dépôts et retenues de garantie	46	348 187	868 049
Provision pour contestations d'évaluation	47		
Autres			
▪ Intérêts sur dette à long terme	48.1	179 115	154 242
▪ Autres	48.2	1 296	672 824
	49	2 580 033	4 031 599

Note**11. Revenus reportés**

		2025	2024
Taxes perçues d'avance	50	150 308	111 080
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	51		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	52		
Accès entreprise Québec	53		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	54		
Autres			
▪ MRC Marguerite d'Youville - Système de gestion documentaire	55.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	56		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	57	601 339	552 128
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59		
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61	416 233	95 000
Autres			
▪ Compensation collecte sélectives	62.1	931 363	375 981
	63	2 099 243	1 134 189

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2025	2024
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,45	5,20	2026	2050	64	25 106 955	24 230 238
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	25 106 955	24 230 238
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(188 521)	(179 291)
					72	24 918 434	24 050 947

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2025
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2026	73		2 633 412			2 633 412
2027	74		2 539 524			2 539 524
2028	75		2 440 823			2 440 823
2029	76		2 435 103			2 435 103
2030	77		1 726 083			1 726 083
2031 et plus	78		13 332 010			13 332 010
	79		25 106 955			25 106 955
Intérêts et frais accessoires	80		()		()	()
	81		25 106 955			25 106 955

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

13. Avantages sociaux futurs

	2025	2024
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82 (172 395)	(178 066)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84 (172 395)	(178 066)
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85 211 450	229 727
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87 150 615	154 300
Autres régimes (REER et autres)	88 160 632	129 424
Régimes de retraite des élus municipaux	89 36 960	36 518
	90 559 657	549 969

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**14. Autres passifs**

	2025	2024
Assainissement des sites contaminés	91	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	
Autres		
▪	93.1	
	94	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95	
Passifs engagés	96	
Passifs réglés	97 () ()	
Charge de désactualisation ¹	98	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	101	15 095 006			15 095 006
Eaux usées	102	49 011 599	541 025		49 552 624
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	47 445 562	11 937		47 457 499
Autres					
▪ Parcs et terrains de jeux	104.1	10 752 932	1 537 227		12 290 159
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	11 740 211	349 297		12 089 508
Améliorations locatives	107	66 816	6 391		73 207
Véhicules	108	3 000 852	1 530 416	18 918	4 512 350
Ameublement et équipement de bureau	109	1 541 380	23 448		1 564 828
Machinerie, outillage et équipement divers	110	4 628 525	447 291		5 075 816
Terrains	111	2 448 708	108 768	(500)	2 557 976
Autres	112	29 876			29 876
	113	145 761 467	4 555 800	18 418	150 298 849
Immobilisations en cours	114	1 676 350	(1 187 842)		488 508
	115	147 437 817	3 367 958	18 418	150 787 357
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	116	12 652 987	136 012		12 788 999
Eaux usées	117	16 659 413	1 342 381		18 001 794
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	17 791 531	1 192 605		18 984 136
Autres					
▪ Parcs & terrains de jeux	119.1	3 168 383	529 765		3 698 148
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	4 725 621	305 242		5 030 863
Améliorations locatives	122	60 708	1 559		62 267
Véhicules	123	2 139 851	293 664	18 918	2 414 597
Ameublement et équipement de bureau	124	1 244 518	44 351		1 288 869
Machinerie, outillage et équipement divers	125	3 614 246	168 964		3 783 210
Autres	126	30 054	(178)		29 876
	127	62 087 312	4 014 365	18 918	66 082 759
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	85 350 505			84 704 598
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129				
Amortissement cumulé	130	()	()	()	()
Valeur comptable nette	131				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

16. Propriétés destinées à la revente

		2025	2024
Immeubles de la réserve foncière	132		
Immeubles industriels municipaux	133		
Autres	134	917 920	1 197 058
	135	917 920	1 197 058
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	917 920	1 197 058

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	138.1				
	139				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	140.1				
	141				
VALEUR COMPTABLE NETTE	142				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2025	2024
Frais payés d'avance			
▪ Divers	143.1	95 000	51 990
Autres			
▪	144.1		
	145	95 000	51 990

Note**19. Obligations contractuelles**

La ville a octroyé des contrats à différentes entreprises pour les cinq prochaines années pour une somme totalisant 8 362 742\$. Pour pourvoir à ses engagements, la ville devra prévoir pour les cinq prochains exercices financiers les sommes suivantes:

2026 - 3 033 015 \$

2027 - 1 634 717 \$

2028 - 1 653 156 \$

2029 - 1 128 044 \$

2030 - 913 810 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Provenant de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent

En vertu des divers contrats, la Régie s'est engagée pour les 3 prochains exercices pour une somme globale de 1 183 770\$. Pour pourvoir à ces engagements, la Régie devra prévoir pour les 3 prochains exercices financiers les sommes suivantes pour la location de système de radio communication :

2026 - 394 590 \$

2027 - 394 590 \$

2028 - 394 590 \$

La quote-part de la ville dans ces engagements s'élève à 5,213%.

Provenant de la Régie intermunicipale du Centre multisports régional

La Régie s'est engagée en 2025 et jusqu'en 2030 pour une somme annuelle de 88 000 \$ plus l'indexation annuelle selon l'Indice des prix à la consommation (IPC) déclaré par Statistiques Canada de la région de Montréal, avec une hausse minimum de 2% pour la gestion du Centre multisports.

La quote-part de la ville dans ces engagements s'élève à 10%.

20. Droits contractuels

S.O.

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2025	2024
Emprunts temporaires			
▪	146.1		
	147		
Dettes à long terme			
▪	148.1		
	149		
	150		

S.O.

B) Auto-assurance

La ville assume l'auto-assurance de l'invalidité courte durée conjointement avec un programme supplémentaire de chômage.

Provenant de la consolidation de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent

La Régie assume l'auto-assurance de l'invalidité court terme pour les employés cadres.

La quote-part de la ville dans ces engagements s'élève à 5,213%.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

C) Poursuites

Provenant de la consolidation de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent

Au cours de l'exercice, la Régie a fait l'objet de griefs de certains de ces employés, pour une somme indéterminée. La Régie croit au bien-fondé de sa défense et continue à faire valoir ses droits devant les tribunaux. Les pertes qui, le cas échéant, résulteraient de ces poursuites, seraient comptabilisées aux résultats de l'exercice où elles seraient connues.

La Régie fait l'objet d'une réclamation totalisant 29 000 \$ qui a été intentée par un citoyen suite à un incident survenu sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant cette poursuite sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

La Régie fait l'objet d'une réclamation totalisant 128 000\$ qui a été intentée par un citoyen suite à un incident survenu sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant cette poursuite sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

La Régie fait l'objet d'une réclamation totalisant 1 040 000\$ qui a été intentée par un citoyen suite à un incident survenu sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant cette poursuite sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

La Régie fait l'objet d'une réclamation totalisant 4 650 000\$ qui a été intentée par trois citoyens suite à un incident survenu sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant cette poursuite sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

La quote-part de la ville dans ces engagements s'élève à 5,213%.

D) Autres

ENVIRONNEMENT

Compte tenu des lois sur l'environnement, il est possible que le niveau de contamination de certains terrains détenus par la Ville excède les normes en vigueur. La Ville n'est pas en mesure de prévoir l'importance des exigences futures dans le domaine et elle ne peut donc présentement établir le coût des mesures correctrices à apporter, ni leur mode de financement.

22. Actifs éventuels

S.O

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

S.O.

24. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

25. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par la ville et les budgets adoptés par les partenariats dans lesquels la ville détient une quote-part, compte tenu de l'élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par la ville est également présentée dans les informations sectorielles.

26. Instruments financiers**Gestion des risques liés aux instruments financiers**

Dans le cours normal de ses activités, la ville est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la ville sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation à recevoir des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations, les amendes, les pénalités et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de la ville au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque la ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La ville ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la ville croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La balance chronologique des débiteurs au 31 décembre se détaille comme suit :

	2025	2024
Non en souffrance	4 041 082 \$	3 148 230 \$

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la ville éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La ville gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La ville établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

2025									
	Moins d'un an		De 1 à 3 ans		De 4 à 5 ans		Plus de 5 ans		Total
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	2 400 918 \$		- \$		- \$		- \$		2 400 918 \$
Emprunts temporaires	151 950 \$		- \$		- \$		- \$		151 950 \$
Intérêts courus à payer	179 115 \$		- \$		- \$		- \$		179 115 \$
Dettes	2 633 412 \$		4 980 347 \$		4 161 186 \$		13 332 010 \$		25 106 955 \$
	5 365 395 \$		4 980 347 \$		4 161 186 \$		13 332 010 \$		27 838 938 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

2024									
	Moins d'un an		De 1 à 3 ans		De 4 à 5 ans		Plus de 5 ans		Total
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	3 877 357 \$		- \$		- \$		- \$		3 877 357 \$
Emprunts temporaires	25 385 \$		- \$				- \$		25 385 \$
Intérêts courus à payer	154 242 \$		- \$		- \$		- \$		154 242 \$
Dettes	2 900 602 \$		5 006 786 \$		4 666 036 \$		11 656 814 \$		24 230 238 \$
	6 957 586 \$		5 006 786 \$		4 666 036 \$		11 656 814 \$		28 287 222 \$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La ville est exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la ville est attribuable à ses passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des passifs financiers, mais comme la ville prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, elle est peu exposée à ce risque.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

La ville est exposée au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts à taux variables. Ce risque est réduit puisque ses emprunts se renouvellent automatiquement à la fin du mois

La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

31 décembre 2025			
	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Passifs financiers			
Emprunts temporaires	-	151 950 \$	151 950 \$
Dettes	25 106 955 \$		25 106 955 \$

31 décembre 2024			
	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Passifs financiers			
Emprunts temporaires		25 385 \$	25 385 \$
Dettes	24 230 238 \$	-	24 230 238 \$

L'effet net, sur les passifs financiers, d'une augmentation (diminution) de taux d'intérêt égale à 1 % au cours de l'exercice aurait réduit (augmenté) de 76 641 \$ l'excédent annuel lié aux activités de 2025 (87 871\$ en 2024).

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalisations 2024	Budget 2025	Réalisations 2025		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats
						Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1	17 935 807	18 081 270	18 159 038		18 159 038
Compensations tenant lieu de taxes	2	333 190	673 052	675 916		675 916
Quotes-parts	3					3 287 163
Transferts	4	1 912 891	1 268 874	2 418 084		2 418 084
Services rendus	5	341 576	285 718	357 768		389 302
Imposition de droits	6	2 045 248	2 001 500	2 361 050		2 361 050
Amendes et pénalités	7	262 673	136 000	152 248		451 656
Revenus de placements de portefeuille	8					
Autres revenus d'intérêts	9	364 790	239 600	353 897		388 980
Autres revenus						
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	10					
Autres	11	17 464	144 054	522 884		536 901
Effet net des opérations de restructuration	12					
	13	23 213 639	22 830 068	25 000 885		25 380 927
Investissement						
Taxes	14					
Quotes-parts	15					
Transferts	16	4 537 123		459 092		459 092
Imposition de droits	17					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	18			38 767		38 767
Autres	19	791 167	305 000	121 810		121 810
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	20					
Effet net des opérations de restructuration	21					
	22	5 328 290	305 000	619 669		619 669
	23	28 541 929	23 135 068	25 620 554		26 000 596

Les résultats détaillés se poursuivent à la page suivante.

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalisations 2024	Budget 2025		Réalisations 2025		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus	24	28 541 929	23 135 068	25 620 554		3 836 932	26 000 596
Charges							
Administration générale	25	3 866 894	4 688 371	4 366 469	130 779		4 497 248
Sécurité publique	26	4 108 433	4 688 518	4 568 256	200 744	3 098 500	4 973 681
Transport	27	2 970 957	3 511 915	3 484 222	1 432 159		4 916 381
Hygiène du milieu	28	2 662 068	2 995 265	2 928 412	1 426 231	700 431	4 503 202
Santé et bien-être	29	592 220	16 308	973 767			973 767
Aménagement, urbanisme et développement	30	698 527	952 622	1 340 440	4 434		1 344 874
Loisirs et culture	31	2 551 419	2 949 638	2 865 901	599 560	46 139	3 500 401
Réseau d'électricité	32						
Frais de financement	33	574 236	711 879	735 249		54 311	789 560
Effet net des opérations de restructuration	34						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	35	3 120 866	2 949 355	3 793 907 (	3 793 907)		
	36	21 145 620	23 463 871	25 056 623		3 899 381	25 499 114
Excédent (déficit) lié aux activités	37	7 396 309	(328 803)	563 931		(62 449)	501 482

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalisations 2024	Budget 2025		Réalisations 2025	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Excédent (déficit) lié aux activités	1	7 396 309	(328 803)	563 931	(62 449)	501 482
Moins : revenus d'investissement	2 (	5 328 290)	305 000)	619 669)	) (	619 669)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	2 068 019	(633 803)	(55 738)	(62 449)	(118 187)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés						
Amortissement	4	3 120 866	2 949 355	3 793 907	220 458	4 014 365
Produit de cession	5				607	607
(Gain) perte sur cession	6				(607)	(607)
Réduction de valeur / Reclassement	7			(500)		(500)
	8	3 120 866	2 949 355	3 793 407	220 458	4 013 865
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9			468 598		468 598
Réduction de valeur / Reclassement	10			500		500
	11			469 098		469 098
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12					
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					
	15					
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	62 758	40 800	45 614		45 614
Remboursement de la dette à long terme	17 (	2 671 863)	2 565 808)	2 565 808)	48 182)	2 613 990)
	18	(2 609 105)	(2 525 008)	(2 520 194)	(48 182)	(2 568 376)
Affectations						
Activités d'investissement	19 (	1 296 101)	495 543)	238 661)	8 270)	246 931)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20					
Excédent de fonctionnement affecté	21		819 607	169 349	66 783	236 132
Réserves financières et fonds réservés	22	(82 083)	(111 608)	(122 025)	(82 652)	(204 677)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(51 343)	(3 000)	(23 420)	(48 392)	(71 812)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	(1 429 527)	209 456	(214 757)	(72 531)	(287 288)
	26	(917 766)	633 803	1 527 554	99 745	1 627 299
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	1 150 253		1 471 816	37 296	1 509 112

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalisations 2024		Réalisations 2025	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	5 328 290	619 669		619 669
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (	468 708)(	453 618)(	) (	453 618)
Sécurité publique	3 (	109 493)(	1 359 045)(	123 339)(	1 482 384)
Transport	4 (	4 487 094)(	613 824)(	) (	613 824)
Hygiène du milieu	5 (	357 762)(	137 385)(	77 304)(	214 689)
Santé et bien-être	6 (	) (	) (	) (	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	9 939)(	) (	) (	)
Loisirs et culture	8 (	5 921 586)(	603 443)(	) (	603 443)
Réseau d'électricité	9 (	) (	) (	) (	)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	) (	) (	) (	)
	11 (	11 354 582)(	3 167 315)(	200 643)(	3 367 958)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12 (	1 055 619)(	189 959)(	) (	189 959)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13 (	) (	) (	) (	)
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	4 098 150	3 731 386		3 731 386
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	1 296 101	238 661	8 270	246 931
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16		(6 247)		(6 247)
Excédent de fonctionnement affecté	17	2 607 477	1 299 777		1 299 777
Réserves financières et fonds réservés	18	291 516	19 854	115 220	135 074
	19	4 195 094	1 552 045	123 490	1 675 535
	20	(4 116 957)	1 926 157	(77 153)	1 849 004
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	1 211 333	2 545 826	(77 153)	2 468 673

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2024	Administration municipale	Administration municipale	2025	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS							
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	8 781 181		9 685 700	683 105		10 368 805
Débiteurs (note 5)	2	4 874 859		5 747 135	141 037		5 888 172
Prêts (note 6)	3						
Placements de portefeuille (note 7)	4						
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5						
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6						
Autres actifs financiers (note 8)	7						
	8	13 656 040		15 432 835	824 142		16 256 977
PASSIFS							
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9						
Emprunts temporaires (note 9)	10				151 950		151 950
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	3 663 460		2 134 956	445 077		2 580 033
Revenus reportés (note 11)	12	1 117 632		2 066 973	32 270		2 099 243
Dette à long terme (note 12)	13	23 025 881		23 939 765	978 669		24 918 434
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14				172 395		172 395
Autres passifs (note 14)	15						
	16	27 806 973		28 141 694	1 780 361		29 922 055
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(14 150 933)		(12 708 859)	(956 219)		(13 665 078)
ACTIFS NON FINANCIERS							
Immobilisations corporelles (note 15)	18	83 209 723		82 583 634	2 120 964		84 704 598
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	1 197 058		917 920			917 920
Stocks de fournitures	20	71 629		76 541	27 385		103 926
Actifs incorporels achetés (note 17)	21						
Autres actifs non financiers (note 18)	22	17 265		39 435	55 565		95 000
	23	84 495 675		83 617 530	2 203 914		85 821 444
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ							
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	2 630 193		2 958 062	246 186		3 204 248
Excédent de fonctionnement affecté	25	5 641 889		5 323 019	14 435		5 337 454
Réserves financières et fonds réservés	26	151 562		253 673	70 204		323 877
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27 (	1 209 946) (		995 880) (	68 775) (		1 064 655)
Financement des investissements en cours	28	(2 598 559)		(52 733)	(154 864)		(207 597)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	65 729 603		63 422 530	1 140 509		64 563 039
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30						
	31	70 344 742		70 908 671	1 247 695		72 156 366
Obligations contractuelles (note 19)							
Droits contractuels (note 20)							
Passifs éventuels (note 21)							
Actifs éventuels (note 22)							

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
Rémunération					
Liée au programme Accès					
entreprise Québec	1				
Autre	2	5 554 938	5 327 032	7 569 681	7 006 050
Charges sociales					
Liées au programme Accès					
entreprise Québec	3				
Autres	4	1 267 303	1 156 885	1 773 694	1 646 454
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	5 980 009	6 529 757	7 284 599	5 421 122
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme					
à la charge					
De l'organisme municipal	9	611 571	632 725	645 522	505 116
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec					
et ses entreprises	11	100 257	102 426	102 426	82 287
D'autres tiers	12			22 595	22 946
Autres frais de financement	13	50	98	19 017	22 160
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	6 556 223	6 510 434	3 053 544	2 877 294
Transferts	15				
Autres	16				
Autres					
Transferts	17			10 312	20 053
Autres	18	63 020	27 328	27 328	30 389
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	2 949 355	3 793 907	4 014 365	3 320 700
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
▪ Subventions	21.1	381 145	976 031	976 031	690 383
	22	23 463 871	25 056 623	25 499 114	21 644 954

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	3 204 248	2 758 663
Excédent de fonctionnement affecté	2	5 337 454	5 751 873
Réserves financières et fonds réservés	3	323 877	228 270
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	1 064 655)(	1 327 113)
Financement des investissements en cours	5	(207 597)	(2 598 559)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	64 563 039	66 841 750
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	72 156 366	71 654 884
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	2 958 062	2 630 193
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	246 186	128 470
	11	3 204 248	2 758 663
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Immobilisations	12.1	2 777 873	3 609 384
▪ Eaux usées	12.2	975 566	612 245
▪ Cours d'eau	12.3		
▪ Réseau routier	12.4	360 000	360 000
▪ Réseau d'aqueduc	12.5	1 209 580	1 060 260
▪ Rachat de la dette	12.6		
	13	5 323 019	5 641 889
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ Projets spéciaux	14.1	14 435	109 984
	15	14 435	109 984
	16	5 337 454	5 751 873

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
Service de l'eau	17		
Autres			
▪	18.1		
	19		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
Service de l'eau	20		
Autres			
▪	21.1		
	22		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	23	146 601	44 428
Organismes contrôlés et partenariats	24	47 537	54 041
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	25		
Organismes contrôlés et partenariats	26	22 667	22 667
Montant non réservé			
Administration municipale	27	107 072	107 134
Organismes contrôlés et partenariats	28		
Fonds local d'investissement	29		
Fonds local de solidarité	30		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	31		
Autres			
▪	32.1		
	33	323 877	228 270
	34	323 877	228 270

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	35 (	11 781)(	14 857)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	36 (	)	)
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	37 (	)	)
Mesure d'allègement pour la COVID-19	38 (	)	)
Autres	39 (	14 961)(	18 246)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	40 (	)	)
	41 (	26 742)(	33 103)
Assainissement des sites contaminés	42 (	)	)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	43 (	)	)
Appariement fiscal pour revenus de transfert	44 (	)	)
Autres			
▪	45.1 (	)	)
	46 (	26 742)(	33 103)
Autres mesures d'allègement fiscal			
Mesures relatives à la TVQ			
Utilisation du fonds général	47 (	)	)
Utilisation du fonds de roulement	48 (	)	)
Autres			
▪	49.1 (	)	)
	50 (	)	)
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Mesure relative à la TVQ	51 (	)	)
Frais d'émission de la dette à long terme	52 (	102 596)(	73 835)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	53 (	)	)
Autres			
▪ Maisons lézardées & SP3400	54.1 (	1 029 813)(	1 291 252)
	55 (	1 132 409)(	1 365 087)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP			
Financement des activités de fonctionnement	56	94 496	71 077
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	57		
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	58		
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	59		
Autres			
▪	60.1		
	61	94 496	71 077
	62 (	1 064 655)(	1 327 113)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	63		
Investissements à financer	64 (	207 597)(	2 598 559)
	65	(207 597)	(2 598 559)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	66	84 704 598	85 350 505
Propriétés destinées à la revente	67	917 920	1 197 058
Prêts	68		
Placements de portefeuille à titre d'investissement	69		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	70		
	71	85 622 518	86 547 563
Ajustements aux éléments d'actif	72		
	73	85 622 518	86 547 563
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	74 (	24 918 434)(	24 050 947)
Frais reportés liés à la dette à long terme	75 (	188 521)(	179 291)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	76	3 026 800	3 313 091
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	77	985 994	1 203 614
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	78	34 682	7 720
	79 (	21 059 479)(	19 705 813)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	80 (	)(	)
	81 (	21 059 479)(	19 705 813)
	82	64 563 039	66 841 750

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	3
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

i) Régimes complémentaires de retraite des policiers syndiqués, des cadres et des employés de bureau et des préposés aux communications de la Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent.

Les régimes capitalisés auprès de Retraite Québec font l'objet d'évaluations actuarielles triennales. Le régime des policiers a fait l'objet d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2024, le régime des cadres au 31 décembre 2024 et celui des employés de bureau au 31 décembre 2024.

« Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal »

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, 2014, chap. S-2-1.1.) (« LOI RRSM »).

La Loi RRSM vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement aux services accumulés avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « volet antérieur ») et les services qui s'accumulent à compter du 1er janvier 2014 (ci-après le « volet courant »). Le présent rapport tient compte des ententes survenues entre les parties dans le cadre de la Loi RRSM pour les trois régimes de retraite. »

Description des régimes :

1. Date d'entrée en vigueur des régimes : le 1er janvier 2008

2. Date de la retraite

a) Date de la retraite normale : à l'âge de 65 ans.

b) Date de la retraite facultative :

Relativement aux années de services reconnues antérieurement au 1er janvier 2008 : en fonction des dispositions du régime antérieur applicable, tel que stipulé aux annexes A, B et C des règlements des régimes.

Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008 :

i) Policiers syndiqués : Tout participant peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date à laquelle il atteint l'âge de 55 ans. Nonobstant ce qui précède, tout participant actif anciennement du régime antérieur de la Ville de Sainte-Julie dont l'âge ou les années de service totalisent 85 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date normale de sa retraite.

ii) Cadres et employés de bureau et préposés aux communications : Tout participant actif âgé de 58 ans et plus dont l'âge et les années de service totalisent 80 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date de la retraite normale.

c) Date de retraite anticipée

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Tout participant peut prendre sa retraite à compter de son 55^e anniversaire de naissance (exception les policiers 50^e anniversaire). Sa rente est alors réduite de 1/3% par mois (4% par année) pour chaque mois d'anticipation entre la date de la retraite anticipée et la date initiale de retraite facultative.

3. Créances de rente

a) Rente de base

Pour les années de services reconnues antérieures au 1^{er} janvier 2008 : en fonction des dispositions applicables des régimes antérieurs, telle que stipulé aux annexes A, B et C du règlement du régime. Pour les années de services reconnues à compter du 1^{er} janvier 2008 : 2% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception 2% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et des préposés aux communications).

b) Rente de raccordement

Pour les années de services reconnues antérieures au 1^{er} janvier 2008 : en fonction des dispositions applicables au régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Pour les années de services reconnues à compter du 1^{er} janvier 2008 : 0.5% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception de 0.35% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

4. Prestation en cas de cessation de service

Outre ce qui est prévu par la Loi, lorsqu'un participant quitte le service pour toute raison autre que le décès ou la retraite, il a le choix entre l'une ou l'autre des options suivantes :

a) Une rente différée payable à la date normale de retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.

b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a).

5. Prestation de décès avant la retraite

Remboursement de la valeur actuelle de la rente accumulée par le participant avant son décès.

6. Prestation de décès après la retraite

a) Relativement aux années de services reconnues antérieures au 1^{er} janvier 2008 : en fonction des dispositions applicables aux régimes antérieurs, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

b) Relativement aux années de services reconnues à compter du 1^{er} janvier 2008 : la rente continue, s'il y a lieu, à être versée au bénéficiaire désigné jusqu'à ce que les 120 versements mensuels aient été reçus par le participant et son bénéficiaire, exception de 60 versements garantis au volet courant pour le régime des employés de bureau et des préposés aux communications.

7. Invalidité

Pour le régime des policiers syndiqués, il y a exonération des cotisations salariales durant toute la période d'invalidité au cours de laquelle l'employé reçoit des prestations en vertu du régime d'assurance invalidité longue durée. Les prestations au cours de cette période sont fondées sur le salaire que recevait le participant au début de l'invalidité.

8. Indexation à la retraite

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

a) Cadres : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelle. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSM, les rentes sont indexées selon 23,55% de l'IPC, sujet à un maximum de 2%.

b) Policiers syndiqués : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelle. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSM, les rentes sont indexées selon 50% de l'IPC, sujet à un maximum de 2%.

c) Employés de bureau et préposés aux communications : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelle.

9. Règle du 50% (cotisation excédentaire)

Lors de la cessation de service, du décès ou lors de la retraite, l'employeur doit financer au moins 50% de la valeur de toute prestation résultant des années de services reconnues à compter du 1er janvier 1990.

10. Cotisations salariales

a) Policiers syndiqués : Volet courant : 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2024, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11,20% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

b) Cadres : Volet courant : 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2024, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 10,58% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

c) Employés de bureau et préposés aux communications : 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2024, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9,54% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

11. Cotisation patronale

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Volet courant : 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Se référer à la section cotisations salariales pour les pourcentages versés selon l'évaluation actuarielle. En plus de cette cotisation, l'employeur doit verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Volet antérieur : Au cours de chaque exercice financier, l'employeur verse la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi.

		2025	2024
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	(178 066)	(181 258)
Charge de l'exercice	4 (	211 450)(	229 727)
Cotisations versées par l'employeur	5	217 121	232 919
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	(172 395)	(178 066)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	9 876 967	8 955 204
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (	9 875 038)(	9 088 396)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	1 929	(133 192)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	(174 324)	(44 874)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	(172 395)	(178 066)
Provision pour moins-value	12 (	)(	)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	(172 395)	(178 066)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14	3	3
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	9 876 967	8 955 204
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (	9 875 038)(	9 088 396)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (	(1 929))(	133 192)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	384 667	388 103
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20	384 667	388 103
Cotisations salariales des employés	21 (	196 739)(	198 464)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (	)(	)
	23	187 928	189 639
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	4 859	12 772
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres			
▪ Coût des services passés découlant de modifications au régime	29.1		5 995
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	192 787	208 406
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	553 151	515 461
Rendement espéré des actifs	32 (	534 488)(	494 140)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	18 663	21 321
Charge de l'exercice	34	211 450	229 727
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	895 020	489 214
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (	534 489)(	494 140)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	360 531	(4 926)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	(235 940)	45 890
Prestations versées au cours de l'exercice	39	387 117	388 243
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	10 228 219	9 383 861
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43	155 556	169 840
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	975 769	257 991
DMERCA du nouveau volet (en années)	45	19	16
DMERCA de l'ancien volet (en années)	46	10	11
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet (en années)	47	33	34
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	6,36 %	5,95 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	5,95 %	5,85 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	2,79 %	2,79 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2025	2024
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()	()
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()	()
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()	()
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()	()

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	2025	2024
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73	() ()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	() ()
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres		
▪	81.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83	
Rendement espéré des actifs	84	() ()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85	
Charge de l'exercice	86	
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	() ()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	
Prestations versées au cours de l'exercice	91	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (en années, moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	% %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	% %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	% %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	% %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	% %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	% %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques		
▪	103.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 3

Description des régimes et autres renseignements**Régime de la Ville de Saint-Amable**

Le régime de retraite par financement salarial (RRFS) de la FTQ permet aux syndicats affiliés, qui n'ont pas accès à un régime de retraite à prestations déterminées auprès de leur employeur, d'avoir accès à un meilleur régime de retraite. Le RRFS est un régime à prestations déterminées. Le RRFS propose une prestation pour les participants et une cotisation fixe pour la ville.

Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalité (RPSMCM) :

Le RPSMCM est administré par Retraite Québec. Il vise à pourvoir au paiement des prestations une fois la caisse de retraite du RRMCM épuisée, ce qui est survenu en date du 6 novembre 2017. En vertu du règlement établissant le RPSMCM, les 42 municipalités concernées deviennent dès lors responsables des prestations du RRMCM. L'annexe I du règlement établissant le RPSMCM détermine la part que chaque municipalité doit contribuer selon un % fixe. Retraite Québec facture les municipalités en début de chaque année pour les contributions qu'elles doivent verser dans l'année.

Provenat de la Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable

Cotisations employés : 7%

Cotisations employeurs : 7 %

		2025	2024
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105	1 302	1 417
Régime de retraite par financement salarial	106	147 553	151 132
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109	1 760	1 751
	110	150 615	154 300

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 1

Description des régimes et autres renseignements**Régime de la Ville de Saint-Amable**

Le régime offert aux employés est le REER individuel, l'employeur contribue à un maximum de 7% à un REER autogéré par chacun des employés. La contribution de l'employé au REER est d'un minimum de 1%. L'employeur remet une fois par mois sa contribution et celle du salarié au fiduciaire choisi par le salarié.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114	160 632	129 424
Autres régimes	115		
	116	160 632	129 424

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2025	2024
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	26	22

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement. Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2025	2024
Cotisations des élus au RREM	118	10 164	9 198
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	34 257	33 805
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	2 703	2 713
	121	36 960	36 518

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
			Réalisations 2025	Réalisations 2024
TAXES				
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	13 163 489	13 163 489	12 960 146
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7	202 532	202 532	217 810
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	13 366 021	13 366 021	13 177 956
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	1 189 937	1 189 937	1 168 567
Égout	13	724 102	724 102	708 203
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	1 499 187	1 499 187	1 473 881
Transport collectif - Taxe sur l'immatriculation	16			
Autres				
▪ Usages acc, système UV, fosses sept	17.1	318 423	318 423	297 711
Centres d'urgence 9-1-1	18	75 956	75 956	69 133
Service de la dette	19	985 412	985 412	1 040 356
Pouvoir général de taxation	20			
Activités de fonctionnement	21			
Activités d'investissement	22			
	23	4 793 017	4 793 017	4 757 851
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	24			
Autres	25			
	26			
	27	4 793 017	4 793 017	4 757 851
	28	18 159 038	18 159 038	17 935 807

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
	Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	29		
	Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	30		
	Compensations pour les terres publiques	31		
	Immeubles des réseaux			
	Santé et services sociaux	32	382 052	382 052
	Cégeps et universités	33		54 830
	Écoles primaires et secondaires	34	288 173	288 173
	Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	35		273 451
		36	670 225	670 225
				328 281
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
	Taxes sur la valeur foncière	37	4 987	4 987
	Taxes sur une autre base			4 014
	Taxes, compensations et tarification	38	704	704
	Taxes d'affaires	39		895
		40	5 691	5 691
				4 909
ORGANISMES MUNICIPAUX				
	Taxes sur la valeur foncière	41		
	Taxes sur une autre base			
	Taxes, compensations et tarification	42		
		43		
AUTRES				
	Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	44		
	Autres	45		
		46		
		47	675 916	675 916
				333 190

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	48	87 523	87 523	89 670
Sécurité publique				
Police	49			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	50			
Autres	51			
Sécurité civile	52			
Autres	53			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	54	39 000	39 000	
Enlèvement de la neige	55			
Autres	56			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	57			
Transport adapté	58			
Transport scolaire	59			
Autres	60			
Transport aérien	61			
Transport par eau	62			
Autres	63			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	64			
Réseau de distribution de l'eau potable	65			
Traitement des eaux usées	66			
Réseaux d'égout	67	78 729	78 729	64 798
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	68			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	69			
Tri et conditionnement	70			
Autres	71			
Autres	72			
Cours d'eau	73			
Protection de l'environnement	74	30 000	30 000	58 663
Autres	75			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations		Réalisations	Réalisations
TRANSFERTS (suite)	2025		2025	2024
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	76	928 350	928 350	581 934
Autres	77			
Sécurité du revenu	78			
Autres	79			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	80	24 031	24 031	9 518
Rénovation urbaine	81			
Promotion et développement économique	82			
Autres	83			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	84	44 605	44 605	11 740
Activités culturelles				
Bibliothèques	85	53 392	53 392	45 977
Autres	86	14 258	14 258	14 100
Réseau d'électricité	87			
	88	1 299 888	1 299 888	876 400

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations		Réalisations	Réalisations
	2025		2025	2024
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	89			
Sécurité publique				
Police	90			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	91			
Autres	92			
Sécurité civile	93			
Autres	94			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	95			3 170 435
Enlèvement de la neige	96			
Autres	97			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	98			
Transport adapté	99			
Transport scolaire	100			
Autres	101			
Transport aérien	102			
Transport par eau	103			
Autres	104			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	105			
Réseau de distribution de l'eau potable	106			
Traitement des eaux usées	107			
Réseaux d'égout	108	459 092	459 092	1 111 855
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	109			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	110			
Tri et conditionnement	111			
Autres	112			
Autres	113			
Cours d'eau	114			
Protection de l'environnement	115			
Autres	116			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

Non audité	Administration municipale	Données consolidées	
	Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
TRANSFERTS (suite)			
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)			
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	117		
Autres	118		
Sécurité du revenu	119		
Autres	120		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	121		
Rénovation urbaine	122		
Promotion et développement économique	123		
Autres	124		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	125		254 833
Activités culturelles			
Bibliothèques	126		
Autres	127		
Réseau d'électricité	128		
	129	459 092	4 537 123

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	130			
Péréquation	131			
Neutralité	132			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	133			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	134	19 713	19 713	51 269
Fonds de développement des territoires	135	119 178	119 178	292 669
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	136			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	137	979 305	979 305	694 391
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC				
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	138			
Autres	139			
	140	1 118 196	1 118 196	1 038 329
TOTAL DES TRANSFERTS	141	2 877 176	2 877 176	6 451 852

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale	Données consolidées	
		Réalizations 2025	Réalizations 2024
SERVICES RENDUS			
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX			
Administration générale			
Greffé et application de la loi	142		
Évaluation	143		
Autres	144		
	145		
Sécurité publique			
Police	146		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	147		
Autres	148		
Sécurité civile	149		
Autres	150		
	151		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	152		
Enlèvement de la neige	153		
Autres	154		
Transport collectif	155		
Autres	156		
	157		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	158		
Réseau de distribution de l'eau potable	159		
Traitement des eaux usées	160		
Réseaux d'égout	161		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	162		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	163		
Tri et conditionnement	164		
Autres	165		
Autres	166		
Cours d'eau	167		
Protection de l'environnement	168		
Autres	169		
	170		

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2025	Réalisations 2024
SERVICES RENDUS (suite)			
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)			
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	171		
Autres	172		
Autres	173		
	174		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	175		
Rénovation urbaine	176		
Promotion et développement économique	177		
Autres	178		
	179		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	180		
Activités culturelles			
Bibliothèques	181		
Autres	182		
	183		
Réseau d'électricité	184		
	185		

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>		Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations		Réalisations	Réalisations
		2025		2025	2024
SERVICES RENDUS (suite)					
AUTRES SERVICES RENDUS					
Administration générale					
	Grefe et application de la loi	186			
	Évaluation	187			
	Autres	188	53 290	53 290	34 994
		189	53 290	53 290	34 994
Sécurité publique					
	Police	190			23 850
	Sécurité incendie				
	Premiers répondants	191			
	Autres	192	38 035	38 035	33 322
	Sécurité civile	193			
	Autres	194			102
		195	38 035	38 035	57 274
Transport					
	Réseau routier				
	Voirie municipale	196			
	Enlèvement de la neige	197	75 876	75 876	75 394
	Autres	198	23 321	23 321	11 889
	Transport collectif				
	Transport en commun				
	Transport régulier	199			
	Transport adapté	200			
	Transport scolaire	201			
	Autres	202			
	Autres	203			
		204	99 197	99 197	87 283
Hygiène du milieu					
	Eau et égout				
	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	205			
	Réseau de distribution de l'eau potable	206	6 569	6 569	5 508
	Traitement des eaux usées	207			
	Réseaux d'égout	208	236	236	4 103
	Matières résiduelles				
	Déchets domestiques et assimilés	209			
	Matières recyclables	210			
	Autres	211			
	Cours d'eau	212			
	Protection de l'environnement	213			
	Autres	214			
		215	6 805	6 805	9 611

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
	Habitation			
	Logement social	216		
	Autres	217		
	Sécurité du revenu	218		
	Autres	219		
		220		
Aménagement, urbanisme et développement				
	Aménagement, urbanisme et zonage	221	11 648	11 648
	Rénovation urbaine	222		17 008
	Promotion et développement économique	223		
	Autres	224		
		225	11 648	11 648
Loisirs et culture				
	Activités récréatives	226	119 495	151 029
	Activités culturelles			204 249
	Bibliothèques	227	17 406	17 406
	Autres	228	11 892	11 892
		229	148 793	180 327
Réseau d'électricité				
		230		
		231	357 768	389 302
TOTAL DES SERVICES RENDUS				
		232	357 768	389 302
				443 472

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	233	277 518	277 518	192 965
Droits de mutation immobilière	234	2 082 230	2 082 230	1 852 410
Droits sur les carrières et sablières	235			
Autres	236	1 302	1 302	
	237	2 361 050	2 361 050	2 045 375
AMENDES ET PÉNALITÉS	238	152 248	451 656	432 523
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	239			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	240	353 897	388 980	415 203
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	241		607	(8 639)
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	242			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	243	465 000	465 000	
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	244			
Contributions des promoteurs	245	38 767	38 767	
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	246			
Contributions des organismes municipaux	247			
Autres contributions				
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	248			
Autres	249	57 884	57 884	17 464
Redevances réglementaires	250			
Autres	251	121 810	135 220	817 216
	252	683 461	697 478	826 041
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	253			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

Non audité		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	417 068		417 068	417 068	414 861
Greffé et application de la loi	2	668 006		668 006	668 006	432 121
Gestion financière et administrative	3	1 798 082	130 779	1 928 861	1 928 861	1 740 939
Évaluation	4	207 033		207 033	207 033	201 716
Gestion du personnel	5	193 576		193 576	193 576	157 519
Autres						
▪ Divers	6.1	1 082 704		1 082 704	1 082 704	1 039 452
	7	4 366 469	130 779	4 497 248	4 497 248	3 986 608
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	8	2 969 775		2 969 775	3 172 599	2 922 520
Sécurité incendie						
Premiers répondants	9					
Autres	10	1 382 523	200 744	1 583 267	1 583 267	1 294 010
Sécurité civile	11	11 268		11 268	11 268	2 705
Autres	12	204 690		204 690	206 547	248 615
	13	4 568 256	200 744	4 769 000	4 973 681	4 467 850
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	14	1 997 431	1 336 510	3 333 941	3 333 941	3 060 988
Enlèvement de la neige	15	695 465	13 077	708 542	708 542	518 939
Éclairage des rues	16	102 601	82 572	185 173	185 173	167 118
Circulation et stationnement	17	168 627		168 627	168 627	65 049
Transport collectif						
Transport en commun	18	520 098		520 098	520 098	488 864
Transport aérien	19					
Transport par eau	20					
Autres	21					
	22	3 484 222	1 432 159	4 916 381	4 916 381	4 300 958

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

Non audité	Administration municipale				Données consolidées	
	Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024	
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	381 141		381 141	529 700	436 729
Réseau de distribution de l'eau potable	24	405 715	99 515	505 230	505 230	385 649
Traitement des eaux usées	25	174 638	245 214	419 852	419 852	250 776
Réseaux d'égout	26	101 537	1 081 502	1 183 039	1 183 039	1 138 175
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	587 420		587 420	587 420	903 098
Élimination	28					
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	1 398		1 398	1 398	127 882
Tri et conditionnement	30					
Matières organiques						
Collecte et transport	31	722 154		722 154	722 154	554 710
Traitement	32					
Matériaux secs	33	257 431		257 431	257 431	
Autres	34					
Plan de gestion	35					
Autres	36					
Cours d'eau	37	48 649		48 649	48 649	48 410
Protection de l'environnement	38	248 329		248 329	248 329	141 949
Autres	39					
	40	2 928 412	1 426 231	4 354 643	4 503 202	3 987 378
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Habitation						
Logement social	41	973 767		973 767	973 767	592 220
Autres	42					
Sécurité du revenu	43					
Autres	44					
	45	973 767		973 767	973 767	592 220

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

Non audité	Administration municipale				Données consolidées	
	Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024	
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	46	743 487	4 434	747 921	747 921	645 489
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	47					
Autres biens	48	48 000		48 000	48 000	
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	49	32 360		32 360	32 360	15 922
Tourisme	50					
Autres	51					
Autres	52	516 593		516 593	516 593	41 771
	53	1 340 440	4 434	1 344 874	1 344 874	703 182

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

Non audité	Administration municipale				Données consolidées	
	Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024	
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	54	536 562	22 249	558 811	558 811	416 487
Patinoires intérieures et extérieures	55	252 931	154 732	407 663	407 663	247 828
Piscines, plages et ports de plaisance	56	228 364	41 128	269 492	269 492	263 769
Parcs et terrains de jeux	57	913 663	331 884	1 245 547	1 245 547	1 077 009
Parcs régionaux	58					
Expositions et foires	59					
Autres	60	101 060		101 060	136 000	160 800
	61	2 032 580	549 993	2 582 573	2 617 513	2 165 893
Activités culturelles						
Centres communautaires	62	160 108	1 050	161 158	161 158	11 608
Bibliothèques	63	632 794	48 517	681 311	681 311	710 143
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	64					
Autres ressources du patrimoine	65	35 768		35 768	35 768	
Autres	66	4 651		4 651	4 651	86 605
	67	833 321	49 567	882 888	882 888	808 356
	68	2 865 901	599 560	3 465 461	3 500 401	2 974 249

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	69					
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dette à long terme						
Intérêts	70	567 167		567 167	595 909	467 394
Autres frais	71	167 984		167 984	174 634	142 955
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	72				18 663	21 321
Autres	73	98		98	354	839
	74	735 249		735 249	789 560	632 509
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	75					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	76	3 793 907 (	3 793 907)			

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- ☒ J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- ☒ Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- ☒ Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2026-07-07

Nom du signataire : Josée Desmarais

Fonction du signataire : Directrice générale adj et trésorière

Date de transmission au Ministère : 2026-07-13

Date et heure de la dernière modification : 2026-07-13 16:23